VENTES A L'ENCAN.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

100 acres de terre dans la paroisse St Tammany—Mardi le 10 mai 1904 à midi—Succession d'Auguste Zeuner.—No 72 943—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 10 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre rendu et signé le ... avril 1904 par l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre vingts et 80[100 acres de terre situés dans la paroisse de St Tammany Etat de la Louisiane, situés dans la moitié Sud du quartier Sud Est de la section trente quatre, township huit, rangée quatorze Est de Ste Hélène District Méridien de la Louisiane.

Quatre vingt acres de terre situés dans la dite paroisse de St Tammany Etat de la Louisiane contigus à la propriété ci-dessus décrite aussi situés dans la moitié sud du quartier sud ouest de la section trente quatre comté huit, range quatorze, et du district Greenburg. Lesdits quatre vingt acres formant partie d'une grande étendue de terre connue comme l'étendue Pierre T. Robert. Ensemble avec tous les droits, voies avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant H. Garland Dupré, notaire. 20 0[0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur,
806 rue Perdido.

J. C. Henriques, Esq., avocat.
10 avr—10 17 24—mai 3 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Une moitié d'intérêt indivise dans deux certains lots de terre

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent,

Coin des rues Urian et Camp.

En cession de Mme A. ... No 1360, Quinzième Cour de District Judiciaire, Etat de la Louisiane, Paroisse de Calcasieu.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido près de la rue Carondelet, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en vertu d'un ordre de l'Honorable ... de District Judiciaire dans et pour ... de la Louisiane et Paroisse de Calcasieu, daté le 20me jour d'avril A. D. 1904, je procéderai de vendre à l'enchère publique une demie d'intérêt indivise dans et à la ci-après décrite propriété à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans Etat de la Louisiane dans l'ilet borné par les rues Milan, Camp, Magasins et Marengo, désignés comme lots Nos neuf et dix. Le lot No neuf mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et le lot No dix est contigu au dit lot No neuf et mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Comptant, l'acte de vente pardevant Wynne G. Rogers notaire aux frais de l'acquéreur, un dépôt comptant de 10 0[0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur, No 806 rue Perdido.

R. P. Williams, Bernard Titche avocats.
1er mai—1 8 15 22 29—juin 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Simple, 191e rue Deuxième.

Entre les rues Remparts et Dryades.

JEUDI le 2 juin 1904.

Succession de Mme Vve Patrick Bannon. No 72 887—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE Encanteur, bureau 806 rue Perdido près Carondelet JEUDI, le 2 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Remparts, et désigné par le numéro vingt-cinq sur un plan par A. G. Blanchard, député voyer, daté le 30 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters alors un notaire pour référence, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent douze pieds ... pouces.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en un an avec 8 0[0 d'intérêt par an de la date de la vente. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 et l'acte de vente pardevant Robert P. Upton notaire, conserver la propriété assurée la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix et n'importe quel autres dispositions de sécurité usuelles et coutumières devant être renfermées dans l'acte.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur 806 rue Perdido.

Cunningham & Cunningham, avocats.
1er mai—1 8 15 22 29—juin 1 2

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR WILL J. MORGAN, Encanteur, bureau 331 rue Carondelet.

Cottage simple No 525 rue Dorgenois à l'encan.

Succession d'Allen G. Goins.

No 53,757 Division C—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 30 mars 1904 et adressé à Will. J. Morgan encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 10 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Dorgenois, les avenues Broad et Tulane et la rue Gravier, désigné par le numéro quarante sur un plan de P. A. D'Hémécourt, de la date du 10 juillet 18.., et annexé à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire, à la date du 28 octobre 1891, d'après lequel ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dorgenois sur deux cent quarante et un pieds un pouce et deux lignes de profondeur.

Les améliorations consistant en un cottage simple, hangar, écurie etc., d'après le plan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, garanti par lien de vendeur et les clauses coutumières de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1904 déposant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et payant pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire.

WILL. J. MORGAN, Encanteur,
bureau 331 rue Carondelet.

Walter L. Gleason, avocat.
3 av—3 10 17 24—mai 1 8 10

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de receveur. $10,000 de bijoux, marchandises de fantaisie, silent salesmen vitrines, etc. No. 72,764 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, div. B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 10 mai, 1904, à 11 heures a. m. et continuant chaque jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu sur les lieux, No 93 ... rue du Canal, entre les rues Dauphine et Bourgogne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de cour signé le 27 avril 1904 par l'Hon Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir: Le contenu entier et les installations du magasin bien connu de la "Bon Marché Optical Co". Conditions, comptant. Pas de limite. JACQUES BECK receveur. Henry J. Lazarus, avocat pour le receveur.

29 avril 29—mai 1 8 10.

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

Mardi, le 17 mai 1904

Succession de John Strate.

No 72,867—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. D.

La Plus Grande Occasion d'Acquérir LES Propriétés de Plus Grandes Valeurs —DU— DISTRICT "TENDERLOIN"

Nos 213-15 rue N. Bassin (entre les rues Iberville et Bienville.

Louée $150.00 par mois.

Nos 1211-13 rue Iberville (entre les rues Bassin et Franklin).

Louée pour environ $125.00 par mois.

L'encoignure des rues Iberville et Franklin, bornée par les rues Bienville et Bassin.

Louée pour environ $125.00 par mois.

La propriété ci-dessus est connue comme 1215-19 Iberville et 206-08 Franklin.

Si vous désirez un Revenu, comme un Placement en Propriétés Foncières, vous feriez bien de vous renseigner au sujet des Propriétés ci-dessus

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune—MARDI le 17 mai 1904 — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, l'Hon. W. B. Sommerville juge daté et signé le 1.. avril 1904, et à moi adressé, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Iberville (autrefois Douane) Bassin, N. Franklin et Bienville et désigné comme lot No 1 sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 14 mars 1904.

D'après ledit plan ledit lot de terre mesurant 32 de face à la rue Bassin sur une profondeur de 83' 4" et 6" entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville [autrefois Douane] Bassin, N. Franklin et Bienville désigné comme le lot No 3, sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 mars 1904.

D'après ledit plan ou devis, ledit lot de terre mesurant 47' 4" 5'" de face à la rue Iberville [anciennement Douane] sur une profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 de 41' 6" et une profondeur sur la ligne de côté près de la rue Bassin de 42' 5" et une largeur dans le fond de 15' 0" et de la 9' 4" et 5.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville [anciennement Douane], Bassin N. Franklin et Bienville désigné comme lot numéro 2 sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 mars 1904.

D'après ledit plan ledit lot de terre mesurant 24' 10" et 2" de face à la rue Iberville (anciennement Douane) sur une profondeur et façade à la rue Franklin de 100' 6" et 7'" et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de 41' 6" 0"', de là s'élargissant sur une ligne interrompue 18' 9" 3"' [9' 4" 5"' et 9' 4" et 6"'] et de là une deuxième profondeur de 32' 1" et 7"', quand ledit lot s'élargit à 0" et a une troisième profondeur de 32' et une largeur sur la ligne du fond 1' 44' 6" et 6".

Ledit plan d'Edgar Pilié, voyer, des propriétés ci-dessus décrites est annexé à un inventaire fait par Robert J. Maloney, notaire public, dans la succession ci-dessus, le 21 mars 1904, et peut être inspecté au bureau dudit notaire, No 137 rue Carondelet (Gallier Court).

Conditions—Un moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre, et endossé par, lui portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantie par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les autres clauses usuelles de sécurités, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1904; les actes de vente devant être passés pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
No 846 rue Commune.

N. B.—Un dépôt de 10 0[0 doit être fait au moment de l'adjudication par l'acquéreur.

Robert J. Maloney, M. R. Neuhauser, avocats.
16 avril—16 17 24—mai 1 8 15 17

F. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES.

628 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Graham et als vs Benjamin Graham et als.

No 72,786—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

MARDI, 7 JUIN, 1904.

Propriétés de Valeur —DU— Premier District.

Consistant de

QUATRE COTTAGES DOUBLES.

Nos 2224-26 rue Calliope, entre les rues Liberté et Howard.

Nos 618-20 rue Howard, entre les rues Poydras et Lafayette.

Nos 2500-02 rue Thalie, à l'encoignure de la rue Freret et

Nos 1409-11 rue Freret, à l'encoignure de la rue Thalie.

Nos 1017-19 rue S. Robertson, entre les rues Euphrosine et Calliope.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau No 846 rue Commune—MARDI le 7 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, lu et rendu en Cour ouverte le 21 avril 1904 et signé en Cour ouverte le 27 avril 1904 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Calliope, Howard, Clio et Liberté désigné par le No ... sur un plan de C. A. Hedin daté le 24 avril 1850 et déposé en l'étude de O. H. Perry ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant d'après ledit plan 30' 6" de façade à la rue Calliope sur une profondeur de 159' 6" 2"' entre lignes parallèles, étant le même acquis par Benjamin Graham Sr par achat de Mlle Helen R. Giles, d'après l'acte passé pardevant Benjamin Ory notaire daté le 23 décembre 1893 et enregistré dans le livre du bureau des transferts 178 folio 101.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Liberté et Howard désignés comme lots Nos 9 et 10, le lot No 9 d'après un plan fait par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 septembre 1834 déposé en l'étude de F. Grima ancien notaire comme plan No 42 mesurant 27' 3" 5"' de face à la rue Howard sur une profondeur de 10.' 10" entre lignes parallèles et le lot No 10 d'après le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 avril 1844 déposé comme plan No 101 des minutes dudit F. Grima ancien notaire mesurant 27' 3" 5"' de face à la rue Howard sur 107' 6" de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Benjamin Graham, Sr, par achat de Santo Oteri et Salomon Reinach, par acte passé par devant Benjamin Ory notaire daté le 12 février 1897 et enregistré dans le livre des transferts 164 folio 326.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Freret et Locust désigné par le No 12 sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, daté le 18 mai 1855 et déposé en l'étude de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville d'après lequel plan ledit lot mesurant 31' 7" 7"' de face à la rue Thalie sur 100' de profondeur entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Thalie et Freret, étant la propriété acquise par Benjamin Graham, Sr., par achat de la succession de Wilhelmina Justus, par acte passé pardevant Frank Zengel, notaire, daté le 23 juillet 1896, et enregistré dans le livre des transferts 160, folio 704.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les dépendances, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le premier district de cette ville, désigné par le No 16 dans l'ilet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Sohn, ou Locust et Magnolia. Le dit lot mesurant 229 pieds de face à la rue Sohn ou Locust, sur 126' 7" de profondeur, le tout conformément avec un plan annexé à un acte passé pardevant A. Ducatel notaire daté le 19 avril 18.1 étant la même propriété acquise par Benjamin Graham, Sr, par achat de la succession de Henry Fassmann, par acte passé pardevant R. J. Kerr, notaire, le 15me jour de septembre 1871 et enregistré dans le livre des transferts 100 folio 217.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un et deux ans avec les clauses usuelles de sécurité, liens etc., les billets portant intérêt au taux de 7 0[0 par an de la date jusqu'à la maturité ou paiement de la vente, devant être passé pardevant Wm Ardill notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, un dépôt de 10 0[0 devant être fait au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGER, Encanteur,
No 846 rue Commune.

Hermann Michel, Benjamin R. Ory, avocats
1er mai—1 8 15 22 29—juin 5 7

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un grand assortiment de groceries de fantaisie et divers, aussi Vitrines, Installations, etc., sur les lieux, Nos 624 et 626 rue du Canal.

State National Bank vs S. W. Clark and Sons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,971—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le mardi 17 mai 1904, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux Nos 624 et 626 rue du Canal.

Le contenu entier et les installations, etc., de l'Epicerie contenu sur lesdits lieux d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. S. Parkerson, avocat pour la plaignante.
6 mai—6 11 17

Succession de Mary Simmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 ..33—Division B—Attendu que Toby Simmons, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Simmons, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—Jno. E. Bless, avocat.
3 mai—3 7 12.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

No 4005 rue du Camp entre Constantinople et Marengo.

A L'ENCAN.

No 64,517 Division A, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. SUCCESSION DE Mme ANNA McLEAN GERARD, veuve de Thos H. Howard—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District Paroisse d'Orléans Division A ledit ordre daté et signé le 12 avril 1904 et adressé à J. L. Onorato encanteur je vendrai à l'enchère publique le MARDI 17 mai 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et connu comme le No municipal 4005 rue du Camp et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Constantinople et Marengo désigné par le numéro municipal 265 ledit lot désigné par la lettre B de l'ancien ilet No 34 et est composé de partie des lots 21, 22, 23 et 24 et mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur cent seize pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville daté le 24 novembre 1890 et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire daté le 6 décembre 1890

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, payer pour l'acte de vente pardevant B. Rouen notaire et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières 303 rue Baronne

J. J. McLoughlin avocat.
16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE DOUBLE
3155-57 RUE N. REMPARTS
(ILET LOUISA, CLOUET ET ST CLAUDE),
—ET—
DEUX MAISONS SIMPLES
Nos 3316 ET 3318 RUE BOURGOGNE
(ILET PIETE, DESIRE ET DAUPHINE)
A L'ENCAN
A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE A MIDI.
MARDI 24 MAI 1904.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C ledit ordre daté et signé le 15 avril 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, dans l'affaire intitulée succession de George Darsam, dossier No 73 073, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne à midi MARDI, le 24 mai 1904, les propriétés foncières comme suit, à savoir:

A. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Louisa, Clouet et St Claude, commençant à une distance de quatre vingt quatorze pieds quatre pouces de l'encoignure des rues Louisa et Remparts et mesurant en mesure américaine trente six pieds quatre pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de

1er. Une portion de terre mesurant trente six pieds et quatre pouces de façade à la rue Remparts sur soixante cinq pieds quatre pouces de profondeur, et 2d d'une autre portion de terre immédiatement dans le fond ci-dessus et mesurant trente six pieds quatre pouces sur une ligne parallèle à la rue Remparts sur trente deux pieds huit pouces de profondeur sur une ligne prolongée de côté perpendiculaire à la rue Remparte. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 3155 et 3157 rue des Remparts et consistant en un cottage double.

B. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Cinq de l'ilet No 2, borné par les rues Piété, Bourgogne, Désiré et Dauphine, sur un plan de C. G. Zimpel, architecte, daté le 14 décembre 1848 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, dans le No 35 de son livre de plans No 5, lequel lot de terre mesurant en mesure anglaise trente sept pieds de face à la rue Bourgogne sur cent cinquante neuf pieds dix pouces trois lignes de profondeur et trente sept pieds un pouce quatre lignes sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Les bâtisses ou améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 3316 et 3318 rue Bourgogne et consistant en deux maisons simples.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au dessus de leurs enchères et déposer 10 pour cent entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés par devant F. D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières
Bureau 303 rue Baronne coin Gravier.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 22 24

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DANS UN CHARMANT VOISINAGE

1516 ARABELLA

près de l'avenue St Charles

ET

Un Splendide Lot pour Bâtir sur l'Avenue Washington

UN LOT D'EFFETS MOBILIERS ET BIJOUX

A L'ENCAN,

à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à Midi

MARDI, LE 17 MAI 1904

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans Division "D", Dossier No 72,860 rendu dans l'affaire de la succession de Mme Mary Farrell Field, femme de Spencer Field, le dit ordre adressé à Joseph L. Onorato Encanteur daté et signé le 8 Avril 1904. Je vendrai à propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et la bâtisse qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Arabella et Hurst et les Avenues Nashville et St Charles, connu comme l'ilet No 60, le dit lot est désigné par le numéro 3, sur un plan de D. M. Brosnan, voyer de ville daté le 4 mai 1887, et annexé à l'acte de vente pardevant J. Bendernagle, notaire, de la date du 12 septembre 1887 de J. M. Bonner à Mme E. D. Fischer, et ledit lot mesurant 45' 3" 3"' de face à la rue Arabella sur 120' de profondeur avec une largeur dans le fond de 45' ... et ledit lot commençant à une distance de 89' 10" 6"' de encoignure de la rue Hurst. Les améliorations sont connues comme No 1516 rue Arabella.

2. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Howard et Freret, lequel dit ilet est désigné par le numéro 7, et le dit lot par le numéro 29, et le dit lot mesurant 25' de face à la rue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles de 120.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, et payer pour les actes de vente pardevant J. C. Henriques, notaire; un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO
Propriétés Foncières et Placements Bureau No 303 rue Baronne, coin Gravier.

Branch K. Miller avocat.
16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE D'UN ILET DE TERRE Dans le Troisième District

En vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée W. H. Howcott vs Pedro Arambido, dossier No 72,629, ledit jugement rendu le 20 avril 1904 et lu et signé en cour ouverte le 26 avril 1904, J. L. Onorato, Encanteur, est ordonné de vendre à l'enchère publique, MARDI le 7 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne:

Un certain ilet de terre situé dans le troisième district de cette ville borné par les rues Arts, Musique, Vertu et Magistrat, portant autrefois l'ilet No 159 Faubourg Franklin, maintenant portant l'ilet No 1322, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, étant la même propriété dans laquelle ledit W. H. Howcott acquit par achat une moitié d'intérêt indivis, par acte passé pardevant H. Garland Dupré, notaire de cette ville le 30 avril 1903, et enregistré dans le bureau des transferts dans cette paroisse dans le livre 191, folio 328; ledit ilet mesurant 309' 4" aux rues Magistrat et Vertu et 319' 10" 7"' sur les rues Musique et Arts, le tout plus ou moins.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant Charles Schneidau, notaire, un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriété Foncière,
303 rue Baronne.

7 mai—7 8 15 22 29—juin 5 7.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jos. T. Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71 935—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Annie Freeman, veuve de Joseph T. Brady, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Sidney F. Gautier, avocat.
5 mai—5 9 14

Succession de Francis T. Chase

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,641, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Juder, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—R. H. Browne avocat.
5 mai—5 9 14

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un joli lot rue Lapeyrouse.

En vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 15 avril 1904, in re succession de Jules Lapene dossier No 26,797, il sera vendu à l'encan JEUDI, le 19 mai 1904, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne—

Un lot de terre (No 32) dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Dorgenois et l'allée Rousselin, mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 125 1... de profondeur.

Conditions—Comptant, acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904.

ALBERT PAUL, Encanteur,
336 rue Carondelet.

17 av—17 24—mai 1 8 15 19

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Propriété des Quatrième et Sixième Districts.

Cinq lots de valeur pour bâtir. Les plus beaux offerts cette saison, formant le coin des rues

BROADWAY et CARROLLTON

—AUSSI—

Le magasin substantiel en briques à deux étages

Nos 2901, 2903 et 2905 rue Tchoupitoulas, à l'angle de la rue Sixième.

JEUDI, 19 MAI 1904, à midi,

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

In Re Succession de J. Ward Gurley.

No 71,168—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 13 avril 1904, et adressé à E. Randolph Gurley, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 19 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—

1° Cinq certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut (maintenant Audubon) et Carrollton et les avenues Broadway et St Charles, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 34 de l'ilet No 67 sur un plan lithographié dont il est question dans l'acte de vente ci-après mentionné, lesdits lots de terre mesurant d'après ledit plan comme suit, à savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4 chacun 30 pieds de face à l'avenue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et le lot No 34 mesurant 30 pieds de face à la rue Carrollton sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Broadway et de la rue Carrollton et le lot No 34, contigu et étant borné par le côté vers l'avenue Broadway par lesdits lots 1, 2, 3 et 4, acquis le 24 mai 1884, enregistrés dans le livre du bureau des transferts, 118, folio 572.

2° Un certain lot de terre et améliorations dans le quatrième district. Le lot No 9, autrefois No 13, dans l'ilet No 13 (ou No 22) borné par les rues Sixième, Septième, Fulton ou St Thomas et Levée ou Tchoupitoulas et mesurant en mesure américaine comme suit: 55 pieds 8 pouces sur la rue Levée ou Tchoupitoulas, 122 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Sixième 54 pieds 5 pouces de largeur dans le fond et 110 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté supérieur divisant du lot No 8, acquis le 12 mai 1886, enregistré dans le livre du bureau des transferts No 120 folio 800.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques bien construite à deux étages, désignée par les Nos municipaux 2901, 2903 et 2905 rue Tchoupitoulas, à l'angle de la rue Sixième et est divisée au rez de chaussée en deux magasins. Le tout bien situé à proximité du commerce d'exportation et du "Belt Track de l'I. Central R. R."

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, la portion de crédit devant être représentée par billets du vendeur garantis par les clauses usuelles de sécurité et portant sept pour cent d'intérêt par an. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1904 et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant ———, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur,
727 rue Commune.

17 avril—17 24—mai 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Bridget Ford Veuve de Patrick Trower, et Patrick Trower, consolidées

Nos 70 482 et 72 872 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI le 10 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 18 mars 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Phillip, Rousseau, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1904; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Léopold notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. H. McCaleb Jr. avocat.
6 avril—9 10 17 24—mai 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Bons Lots pour Construire,

Rue Baudin, entre les rues Télémaque et D'Hémécourt.

Succession de Henry Sater.

No 73 052 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI le 12 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 7 avril 1904, de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baudin, Télémaque, D'Hémécourt et Genois, désigné par les Nos 23 et 24, sur un devis par J. A. D'Hémécourt député voyer de ville daté le 8 juillet 1873 et annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 16 juillet 1873 les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Baudin sur 159 pieds 10 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Conditions—1[2 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la portion de crédit s'il y en a devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et devant assumer les taxes de 1904

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stentz, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Geo. J. Untereiner, avocat.
10 av—10 17 24—mai 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Joli Cottage Simple, 2315 rue Erato.

Entre les rues Howard et Liberté.

Mme Charlotte Price vs Mme Mary J. D. Lehder et als.

No 72 423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 26 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 13 avril 1904 et signé le 22 avril 1904 par l'Hon. Fred D. King juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Erato, Howard, Liberté et Clio, désigné comme lot No 3 de l'ancien ilet No 11, maintenant l'ilet No 349, mesurant 33 pieds, 3 pouces 2 lignes de face à la rue Erato 33 pieds 9 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond et une profondeur de 115 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2 et 121 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4, les améliorations désignées par le No 2315 rue Erato et comprennent un joli cottage simple.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904, en dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stentz notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 avril—24—mai 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Le joli cottage en bois à un étage avec mansarde

2233 rue Ste Anne, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de John A. Wagner.

No 68 8.5—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 12 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D daté le 8 avril 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2233 rue Ste Anne et comprenant un cottage simple en bois contenant 6 chambres, galerie, citerne, hangar, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Ste Anne et Dumaine désigné comme partie du lot No 16 de l'ilet 18 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, daté le 22 décembre 1836 et déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire et ayant en mesure américaine 38 pieds de face à la rue Ste Anne sur 129 pieds 1.. pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1904; dix pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire aux frais de l'acquéreur.

Carroll et Carroll, avocats.
10 av—10 17 24—mai 1 8 12

---

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La Bâtisse en bois à deux étages

OCCUPEE PAR UNE

Buvette, épicerie et résidence, 1742 rue des Français,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE ROMAN.

Le Joli Cottage Double

1822 et 1824 rue des Français, entre les rues Roman et Prieur.

BONS LOTS A BATIR,

Rue des Français, entre les rues Roman et Derbigny.

Mary Uhle vs August Uhle et als.

No 72,521 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.

JEUDI LE 9 JUIN 1904.

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 5 avril 1904, et signé le 11 avril 1904, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 21 avril 1904, pardevant Fred Adolph notaire, ledit ordre étant signé le 2.. avril 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la su-dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville désignés par les Nos 8 et 9 dans l'ilet borné par les rues Français, Roman, Touro et Derbigny mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages occupée comme une épicerie, buvette et résidence, connue comme le No 1742 rue des Français et contenant buvette et épicerie, 9 chambres, vestibule, chambre à bain, galerie, citerne, hangar, etc., un spleendide emplacement pour le commerce dans un bon voisinage

2° Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District, désigné par la lettre C, dans l'ilet borné par les rues des Français, Touro, Roman et Prieur sur un devis annexé à un acte passé pardevant Jas Fahey, ancien notaire, le 15 octobre 18.., lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue des Français par 154 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur, les améliorations comprennent un joli cottage double retiré de la banquette avec grillage en fer sur le devant, désigné par les Nos 1822 et 1824 rue des Français et contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 773, borné par les rues Français, Roman, Derbigny et Champs Elysées désigné par la lettre B, sur un devis de J. A. D'Hémécourt, daté le 16 octobre 1869, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cohn, ancien notaire, le 27 juin 1870, lequel lot mesurant 36 pieds 5 pouces, 5 lignes de face à la rue Française sur 108 pieds 7 pouces de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a à des termes de crédit de 1 et 2 ans représentée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs avec 7 pour cent d'intérêt de la date de la vente garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles et coutumières telles que confession de jugement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès mettant de côté toute estimation, etc. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante; 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Fred. Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

F. J. Dreyfous,
Buck, Walshe & Buck
avocats.

7 mai—7 8 15 22 29—juin 5 9

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur à Carrollton

Dans l'affaire de Cora L. Netter vs les mineurs Gerald A. Netter et Bessie A. Netter.

No 73,139 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A l'Enchère Publique.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 17 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7me jour d'avril et signé le 13me jour d'avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° Seize lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Olive (autrefois 15me), Edinburgh et Short, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14 et 15, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Carrollton, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 6 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Olive, et le lot No 15 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Edinburgh. Les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 5 mesurant 31 pieds de face à la rue Olive sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20 inclusivement mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Edinburg sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Edinburg et Short.

2° Vingt trois lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Short (autrefois 15me), Edinburg et Fern (autrefois Washington), et mesurant comme suit, à savoir: les lots 1 à 10, inclusivement, mesurant chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Olive sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Olive et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Short et Olive. Les lots Nos 14 à 22, inclusivement, mesurant chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Edinburg sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Fern et Edinburg. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 23 et 24, tous deux inclusivement mesurant chacun 3. pieds de face à la rue Fern (autrefois Washington), sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en crédit d'un an pour des billets de l'acquéreur, portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; les acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues sur ladite propriété pour l'année 1904 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication de façon à lier les ventes. Les actes de vente pardevant Arthur B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

AVIS AUX CREANCIERS.

Immanuel Presbyterian Church, en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,739—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquels le compte final présenté par Duncan Jones, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Buck, Walshe & Buck, avocats.
4 mai—4 8 13.